



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
**COMMUNE DE COURTHEZON**  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 avril 2025

**Délibération 2025-036**

Date de convocation : 09/04/2025

Membres en exercice : 29

Votants : 28

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le :

26/04/2025



L'an deux mille vingt-cinq et le quinze avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

Présents : Jean-Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Corinne MARTIN, Christelle JABLONSKI, Cyril FLOURET, Sabine BONVIN Adjointes, Alain CHAZOT, Benjamin VALERIAN, Marie SABBATINI, Julien LENZI, Françoise PEZZOLI, Paul CHRISTIN, Anne-Marie PONS, Laurent ABADIE, Jérôme DEMOTIER, Christiane PICARD, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Cendrine PRIANO-LAFONT Lysiane VOISIN, Marc GELEDAN, Fanny LAUZEN, Cédric MAURIN, Catherine ZDYB, Benoît VALENZUELA, Conseillers.

Excusés :

Xavier MOUREAU pouvoir à Nicolas PAGET

José MARTINEZ pouvoir à Marc GELEDAN

Caroline FAYOL pouvoir à Paul CHRISTIN

Absents :

Marjorie BOUCHON

Secrétaire de Séance :

Alexandra CAMBON

**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE ET FIXATION DE L'ORDRE DES ADJOINTS**

Il est rappelé que par délibération en date du 23 mai 2020, le Conseil Municipal a décidé de fixer le nombre d'adjoints de la Commune à huit (8), et qu'il appartenait au Conseil Municipal de remplacer ou de supprimer le poste d'adjoint vacant.

Il est également rappelé que par délibération en date 14 mars 2023, le Conseil Municipal a décidé de fixer le nombre d'Adjoints de la commune à sept (7), suite au décès de Mme Marie-Thérèse LEMAIRE, donnant le temps de réflexion sur un potentiel remplacement.

Pour compléter, le 16 mai 2023 par délibération n°2023050 l'assemblée délibérante a décidé de fixer à huit (8) le nombre des Adjoints au Maire.

Compte-tenu du résultat du vote du point précédent lors de cette séance du Conseil Municipal du 14 avril 2025, la décision rend vacant un poste d'Adjoint au Maire.

Il convient donc que l'assemblée délibérante se prononce le cas échéant sur la détermination du nombre d'Adjoints au Maire.

Aussi, toujours selon le résultat du vote de la précédente délibération à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal, il est proposé à l'assemblée délibérante:

- De fixer le nombre d'Adjoints au Maire à sept (7),

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-084-218+00398-20250415-DCM\_2025036

- que chacun des Adjointes d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions se trouve promu d'un rang au tableau des Adjointes.

Le Conseil municipal, ayant ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de déterminer le nombre d'Adjointes au Maire à sept (7);
- **DECIDE** chacun des adjointes d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions se trouve promu d'un rang au tableau des adjointes.
- **DIT** que l'ordre du tableau du Conseil municipal sera mis à jour.

Le secrétaire de séance  
Alexandra CAMBON

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.



Le Maire  
Nicolas PAGET

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com

Effectif légal du conseil municipal : 29

## TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le Maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux (art. R. 2121-2 du code général des collectivités territoriales – CGCT).

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste, par l'ordre de présentation sur cette liste (art. 2121-3 du CGCT).

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales (R. 2121-4 du CGCT) :

1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

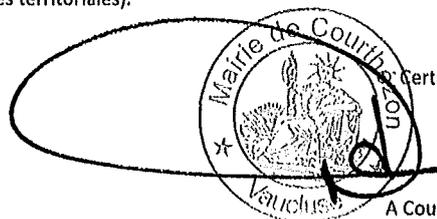
2° Entre les conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge

N° d'ordre	Fonction <sup>1</sup>	Qualité	Prénom et Nom	Né(e) le	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste
1	M	Monsieur	Nicolas PAGET	26/06/1985	15/03/2020	1072
2	A	Monsieur	Jean Pierre FENOUIL	28/10/1943	15/03/2020	1072
3	A	Monsieur	Alexandra CAMBON	25/07/1980	15/03/2020	1072
4	A	Monsieur	Xavier MOUREAU	10/11/1971	15/03/2020	1072
5	A	Madame	Corinne MARTIN	07/07/1963	15/03/2020	1072
6	A	Madame	Christelle JABLONSKI	08/09/1983	15/03/2020	1072
7	A	Monsieur	Cyril FLOURET	13/09/1985	15/03/2020	1072
8	A	Madame	Sabine BONVIN	18/09/1967	15/03/2020	1072
9	CMD	Madame	Anne-Marie PONS	13/01/1946	15/03/2020	1072
10	CM	Madame	Christiane PICARD	04/02/1961	15/03/2020	1072
11	CM	Madame	Lysiane VOISIN	20/04/1961	15/03/2020	1072
12	CM	Monsieur	Marc GELEDAN	27/04/1963	15/03/2020	1072
13	CM	Madame	Françoise PEZZOLI	28/10/1966	15/03/2020	1072
14	CMD	Monsieur	Alain CHAZOT	04/11/1966	15/03/2020	1072
15	CM	Monsieur	Laurent ABADIE	17/06/1971	15/03/2020	1072
16	CM	Madame	Cendrène PRIANO-LAFONT	19/06/1971	15/03/2020	1072
17	CMD	Madame	Marie SABBATINI	26/07/1971	15/03/2020	1072
18	CM	Monsieur	Jérôme DEMOTIER	16/12/1971	15/03/2020	1072
19	CM	Monsieur	Paul CHRISTIN	05/07/1972	15/03/2020	1072
20	CM	Monsieur	Julien LENZI	03/10/1983	15/03/2020	1072
21	CM	Madame	Caroline FAYOL	22/10/1983	15/03/2020	1072
22	CMD	Monsieur	Benjamin VALERIAN	27/06/1990	15/03/2020	1072
23	CM	Madame	Catherine ZDYB	26/12/1972	15/03/2020	652
24	CM	Monsieur	Cédric MAURIN	22/05/1978	15/03/2020	652
25	CM	Madame	Fanny LAUZEN-JEUDY	28/08/1980	15/03/2020	652
26	CM	Madame	Marjorie BOUCHON	30/10/1981	15/03/2020	652
27	CM	Monsieur	Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO	01/01/1972	14/03/2023	1072
28	CM	Monsieur	José MARTINEZ	02/07/1973	14/05/2024	652
29	CM	Monsieur	Benoît VALENZUELA	30/09/1982	15/03/2020	1072

Un double du tableau reste déposé dans les bureaux de la mairie, de la sous-préfecture et de la préfecture où chacun peut en prendre connaissance ou copie (R. 2121-4 du code général des collectivités territoriales).

Cachet de la Mairie



Certifié Exact par le Maire,

A Courthézon, le 15 avril 2025

REÇU EN PREFECTURE

Le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com

<sup>1</sup> M pour Maire, A pour Adjoint, CM pour Conseiller Municipal et CMD pour Conseiller Municipal Délégué

REÇU EN PREFECTURE

le 22/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-084-2184 00398-2025 04 15-DCH\_2025030